

Le projet de la MAM avance

Jeudi 9 décembre, le maire, Johann Baranger, a réuni le dernier conseil municipal de 2021. Au cours de celui-ci, l'avant-projet définitif modifié de Maison des assistantes maternelles (MAM) été voté à l'unanimité pour un montant d'environ 350.000 € HT. Le dépôt de permis de construire va suivre. « C'est un projet bien mené », se réjouit Johann Baranger. Les travaux devraient débuter au printemps, « le plus rapidement possible », espère-t-il, pointant la vocation professionnelle de l'ouvrage. Ils s'étaleront sur une dizaine de mois.

Projet Francette. Le projet de réalisation de la maison Francette, à Soutiers, avance petit-à-petit. Johann Baranger regrette « des mauvaises surprises » après consultation des entreprises. Sept lots sur dix ont été approuvés, malgré des tarifs jugés élevés, mais trois lots sont en renégociation. Bonne sur-

prise : les cinq demandes de subventions réalisées ont obtenu, au total, 400.000 €.

Réseau Lectures nomades. Les élus ont approuvé la création d'un emploi de coordinateur/trice, conjointement avec les trois autres communes engagées. Ce poste à temps partiel (12 à 16 h par semaine) aidera à faire vivre le réseau des bibliothèques de Saint-Lin, Verruyes, Mazières-en-Gâtine et Saint-Pardoux-Soutiers. Les modalités de d'embauche et de répartition des coûts entre communes est toujours en réflexion.

Protection des zones humides et de la faune. La commission environnement travaille à une possible collaboration avec trois associations (Deux-Sèvres nature environnement, le Groupement ornithologique des Deux-Sèvres et le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) pour mener des actions de pro-

tection des zones humides et de pédagogie envers les jeunes et les propriétaires de terrains. La présence de l'écrevisse blanche atteste d'une bonne qualité des eaux de la commune. Le castor européen a été repéré sur le Thouet. « L'animal peut faire des dégâts sur le paysage, assure Pascal Poubanc, pilote de la commission environnement. L'espèce est protégée, d'où l'importance d'un signalement précoce. »

Économie. Des artisans et commerçants de la commune travaillent à la création d'une association. La réflexion se poursuit sur la destination à donner à l'espace Paul-Pelletier avec l'aide de la Chambre du commerce et de l'industrie.

Jeunesse. Le conseil municipal des jeunes poursuivra début 2022 son travail sur la création d'un géocaching.

Prochain conseil le jeudi 6 janvier 2022.